

# Cyril Puig

## Administrateur aux Nuits de Fourvière



©Ioll Willem (TDR)

**« Spécialisez-vous !! Il faut se déterminer très vite pour rassurer les recruteurs sur ses compétences professionnelles. »**

Cyril Puig est Administrateur depuis 1999. Il a rejoint l'équipe des Nuits de Fourvière en décembre 2005. Il était auparavant administrateur d'une association régionale d'accompagnement des pratiques de 2001 à 2005 et administrateur d'une compagnie de danse de 1999 à 2001.

### **Quel est votre parcours ?**

J'ai tout d'abord obtenu un DUT de gestion, puis une maîtrise de droit public et un diplôme de Sciences Politiques. J'ai terminé ma formation initiale par un DESS de Gestion des collectivités territoriales.

Pendant mes études, j'ai effectué de très nombreux stages dans le domaine du spectacle vivant.

Puis, j'ai postulé à une annonce dans une toute petite compagnie. J'ai ainsi été recruté (sans appui d'aucune sorte) pour effectuer toutes les tâches d'un administrateur, d'un chargé de communication, d'un responsable de billetterie, d'un régisseur plateau, d'un responsable de l'accueil, d'un chargé de diffusion, d'un chargé des relations presse, d'un plombier, d'un cuisinier... Salaire d'embauche : SMIC. Oublions bien entendu la notion d'heures supplémentaires !

### **Avez-vous exercé différents métiers dans le spectacle vivant ?**

Non, j'ai toujours été administrateur.

### **Depuis, avez-vous suivi une formation spécialisée dans le spectacle vivant ?**

J'ai suivi énormément de formations en législation sociale, et notamment différents modules en : achat public, en droit d'auteur, ainsi qu'en gestion du temps partiel.

### **Envisagez-vous de suivre une(ou plusieurs) formation(s) prochainement ?**

Oui, je souhaiterais suivre une formation sur la législation applicable aux cadres autonomes et une formation sur la réforme du droit des contrats.

### ***Quelles sont les principales compétences nécessaires pour exercer votre emploi d'administrateur ?***

Beaucoup de compétences sont nécessaires pour exercer ce métier ! Mais avant tout : rigueur, connaissances juridiques, diplomatie / capacité de négociation, capacité d'adaptation, capacité de synthèse et d'analyse...

Disposer d'un sacré sens de l'humour et d'autodérision est également indispensable !

### ***Diriez-vous que votre métier a beaucoup évolué depuis que vous l'exercez ?***

Le métier n'a pas beaucoup évolué. Il se structure toujours autour des dimensions suivantes : gestion budgétaire, gestion du personnel, gestion statutaire, gestion des contrats.

Par contre, l'environnement juridique a évolué et me semble plus complexe qu'à mes débuts. A moins que je ne sois tout simplement mieux informé ?

Mon évolution professionnelle (petite compagnie de danse au budget de 100 000€ / structure d'accompagnement et d'aide aux professionnels au budget d'1 million d'euro / gros festival de spectacle vivant au budget de 10 millions d'euros) a néanmoins entraîné une forte évolution de mon « métier » qui, de fait, s'est spécialisé. D'un « administrateur homme à tout faire », je suis devenu un « administrateur gestionnaire spécialisé » au profil de poste bien défini. J'ai aussi la capacité de m'entourer d'une armada d'avocats et d'experts. Les attentes sont en conséquence bien différentes de mon premier poste et mon positionnement également. Mon métier d'administrateur est aujourd'hui assez éloigné « du plateau » puisque la différence entre administrateur et chargé de production est bien marquée. Je n'accompagne plus les projets artistiques de ma structure, j'assure la pérennité de cette dernière.

### ***Exercez-vous d'autres activités professionnelles simultanément (dans et hors spectacle vivant) ?***

Oui, je suis également enseignant.

### ***Quels sont vos projets d'évolution professionnelle ?***

La course aux subventions épuise, de même que la logique du secteur qui pousse à toujours faire plus avec de moins en moins de moyens. Néanmoins, je n' imagine pas faire un autre métier ! Suis-je un candidat au burn-out ?

### ***En conclusion, quels conseils donneriez-vous aux personnes qui voudraient faire votre métier ?***

J'hésite entre :

Fuyez pauvres fous !

Ou :

Définissez qui / quoi / où : qui sera votre employeur ? Secteur public ou secteur privé ? Lieu de diffusion ou compagnie ? Quelle sera l'esthétique de votre employeur ? Musique, danse, théâtre, art de la rue ? Quel sera votre métier ? Administrateur, chargé de diffusion, chargé de production, responsable paie, chargé de communication ? Où souhaitez-vous travailler ? Paris ou province ? A partir de la réponse à ces questions, spécialisez-vous ! Notre secteur est (malheureusement ?) très compartimenté / segmenté. Alignez des expériences de chargé de production dans le domaine de la danse et je doute que vous soyez reçu dans le cadre d'un entretien d'administrateur de lieu de diffusion musicale. Il faut donc se déterminer très vite pour « colorer » son CV et rassurer les recruteurs sur sa compétence professionnelle.